

Paris le 30/11/2021

ALERTE SUR LES METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT EN ILE DE FRANCE

Malgré les effets d'annonce, les employeurs, professionnels et personnes accompagnées des services sociaux, médico-sociaux de la région Ile de France, maillons essentiels du lien social, poussent un cri d'alarme et appellent à l'aide

Tout au long de la crise Covid-19, le secteur social, médico-social et de l'aide à domicile s'est mobilisé sans compter afin de préserver l'accompagnement des publics les plus vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap, en situation d'exclusion, enfants et majeurs protégés... Les professionnels, éreintés après des mois de lutte contre le Covid, non estimés comme des professionnels de première ligne et déconsidérés, ne sont plus assez nombreux pour assurer leurs missions de soin et d'accompagnement. Les démissions, départs et reconversions se multiplient. Les équipes restantes sont épuisées, les personnes accompagnées sont fragilisées.

Le secteur est au bord de l'asphyxie. **Nous avons atteint le seuil d'alerte :**

- Difficultés sans précédent à recruter, remplacer et fidéliser les professionnels qualifiés.
- Décrochage des salaires, diminution du pouvoir d'achat, fuite des compétences vers les secteurs mieux rémunérés, départs massifs de professionnels franciliens vers la province
- Dégradation du climat social, mouvements de grève
- Tensions contre-productives entre les professionnels du soin et de l'accompagnement au détriment du découplage indispensable des interventions.

L'attractivité d'un secteur, qui a toujours su s'adapter, se réajuster et innover au gré des besoins sociaux, est un enjeu crucial pour la pérennité du système de santé global qui fait la fierté de notre pays et pour l'indispensable cohésion sociale et économique de notre société.

Nos craintes liées à la pérennité des emplois s'accompagnent d'un large sentiment d'injustice dans un contexte de crise inédite. Il faut que cela cesse !

DES ELEMENTS D'ALERTE RENFORCES PAR DES REVALORISATIONS ETALEES, ET POUR CERTAINES ENCORE TRES INCERTAINES :

Le SEGUR de la santé a suscité beaucoup d'espoirs en consacrant des efforts inédits d'investissement vers l'hôpital et les EHPAD, et de revalorisation de certains professionnels. En ne consacrant pas les sommes annoncées vers ces secteurs, et en excluant les autres champs de la santé, en procédant par à-coups, le SEGUR a exacerbé les difficultés de l'ensemble de notre secteur.

CONCRETEMENT, QUELLES SONT LES CONSEQUENCES ?

Avec plus de 6% de postes vacants sans véritable espoir d'être pourvus en IDF, c'est la continuité de service même qui devient impossible à assurer, ce sont des dégradations et des interruptions de prises en charge et d'accompagnements en cascade. On parle de fonctionnement en mode dégradé.

Derrière la sémantique, quelle est la réalité ?

- un recentrage sur les actes essentiels de la vie quotidienne au détriment de la vie sociale des personnes,
- des reports d'ouvertures d'établissements,
- des missions inabouties et une qualité d'accompagnement détériorée
- le renvoi des personnes handicapées à domicile,
- l'annulation de séjours adaptés,
- la suppression dans certains cas de 20 % des tournées d'aides à domicile,
- etc.

UN PLFSS 2022 QUI NE PREND TOUJOURS PAS LA MESURE DE L'URGENCE DE LA SITUATION

En mai dernier, nous avons nourri des espoirs autour de l'« accord de méthode Laforcade », qui visait à étendre la revalorisation salariale au secteur social et médico-social. Si les dernières annonces du premier ministre vont dans le bon sens, et que nous nous en félicitons, nous sommes encore loin d'obtenir une réponse à l'urgence de la situation. Les points 2 et 3 de l'accord Laforcade sont encore renvoyés à des discussions en 2022.

IL EST POURTANT URGENT D'AGIR. C'est aujourd'hui que les personnes accompagnées, les professionnels, les organisations et les familles ont besoin d'aide.

NOUS COMPTONS SUR UN ENGAGEMENT POLITIQUE RESPONSABLE ET RAPIDE AFIN DE :

1. mettre un terme dès à présent aux iniquités de traitement qui subsistent entre catégories de salariés et entre secteurs d'activités du champ de la santé dans sa définition globale (social, médico-social et sanitaire) telle que définie par l'OMS et quel que soit leur mode de financement.
2. mettre en œuvre et rendre effectifs dans la durée les engagements pris dans le cadre du Ségur
3. activer tous les leviers pour un soutien réel à l'attractivité de notre secteur et de ses métiers.

C'est tout un pan de la solidarité nationale porté par nos associations qui est menacé. Sans investissement rapide et conséquent, nos associations ne seront plus en mesure d'assurer l'effectivité de leurs missions, ainsi que la sécurité des usagers. Ce seront des milliers de personnes fragilisées qui seront sans réponse : une catastrophe sanitaire et sociale sans précédent.

**Il est plus que jamais essentiel et urgent d'agir.
Nous comptons sur votre engagement responsable.**

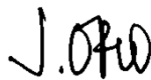
Renaud Coupry,
Délégué régional référent FEHAP



Bruno Lefebvre,
Président de l'Unapei Ile de France



Jean Orio,
Délégué régional référent Nexem



Marie-Christine Perrignon,
Présidente de l'UNA IDF



Daniel Goldberg,
Président de l'URIOPSS Île-de-France

